



Novembre 2012

Bulletin électronique trimestriel

No. 3

Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ)

1. Le RNCREQ s'oppose au projet de loi C-45

Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ)

2. Arrêt et déclassement de Gentilly-2
3. Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique (LET) de Saint-Nicéphore
4. Produits électroniques
5. Conservation des milieux naturels
6. Par notre propre énergie
7. Au boulot sans ma voiture!

Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ)

1. Le RNCREQ s'oppose au projet de loi C-45

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) manifeste son inquiétude quant au projet de loi fédérale C-45 qui apporte de nouveaux changements législatifs significatifs, notamment en matière de protection de l'environnement.

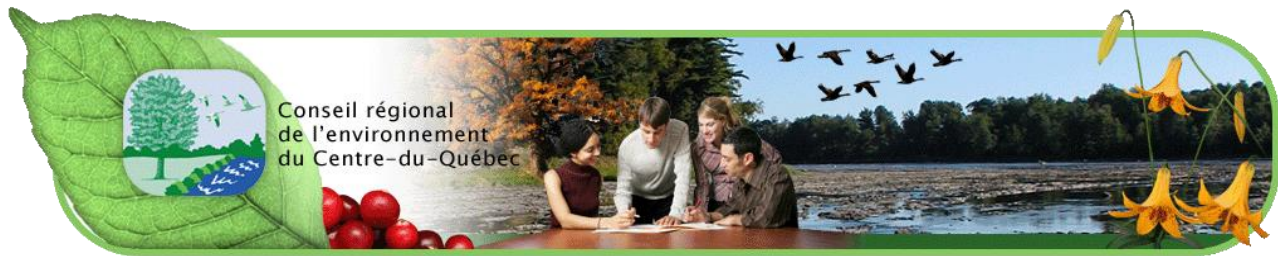
Pour de plus amples informations, [cliquez ici](#)

Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ)

2. Arrêt et déclassement de Gentilly-2

L'annonce faite par la ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet, il y a près de deux mois, concernant la fermeture de la centrale nucléaire Gentilly-2 a de quoi réjouir le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) puisque l'organisme centricois s'était récemment positionné en ce sens. En effet, le 18 mars dernier, les représentants des seize conseils régionaux de l'environnement du Québec, dont le CRECQ, ont résolu unanimement de rejeter toute forme de développement de la filière nucléaire au Québec, y compris les travaux





d'exploration et d'exploitation de l'uranium. Pour visualiser l'analyse qui supporte cette résolution, [cliquez ici](#).

Conscient de l'impact positif actuel de cette centrale sur l'économie régionale, les CRE ont demandé que des investissements significatifs dans des projets d'innovation et d'expertise dans le secteur de l'économie verte soient effectués pour favoriser la conversion économique de la région.

Pour de plus amples informations, communiquer avec eric.perreault@crecq.qc.ca

3. Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique (LET) de Saint-Nicéphore

À la lecture du rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) concernant le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement de Waste Management (WM) à Saint-Nicéphore, le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) est plutôt satisfait, constatant que la plupart de ses recommandations ont été retenues.

Pour consulter le communiqué de presse, [cliquez ici](#)

4. Produits électroniques : Le CRECQ appuie le principe de responsabilité élargie des producteurs.

Réagissant à l'entrée en vigueur controversée du Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises, le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) réaffirme son appui à l'utilisation d'instruments économiques en faveur de la protection de l'environnement et donc au principe de responsabilité élargie des producteurs.

Pour consulter le communiqué de presse, [cliquez ici](#)

5. Conservation des milieux naturels

Le 16 novembre dernier avait lieu la rencontre de concertation régionale sur la conservation des milieux naturels au Centre-du-Québec. Plus d'une quarantaine d'intervenants de divers secteurs d'activités ont échangé sur la vision, les enjeux et les grandes orientations de conservation en région. Des actions ciblées lors de cette journée, une première sera réalisée prochainement par la tenu d'une rencontre d'information portant sur la création d'une fiducie d'utilité sociale.



Le contenu des informations sera présenté prochainement aux cinq MRC de la région ainsi qu'à la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT).



Conseil régional
de l'environnement
du Centre-du-Québec

Pour de plus amples informations et obtenir les documents de la rencontre, [cliquez ici](#).

6. Par notre propre énergie

Par notre **propre**
énergie
Centre-du-Québec

Dans le cadre de la démarche Par notre propre énergie, le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ), en collaboration avec plusieurs partenaires du milieu, élaborera un plan d'action sur la réduction de la dépendance au pétrole au Centre-du-Québec d'ici mars 2013. L'initiative se tient simultanément dans toutes les régions du Québec grâce à l'implication des 16 CRE, sous la coordination du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ).

À cette fin, grâce à la contribution financière principale du gouvernement du Québec, le CRECQ s'est vu confier le mandat de concerter les principaux acteurs socioéconomiques concernés (développement régional, transport, aménagement, énergie, recherche, industrie, etc.).

Ce plan d'action s'inscrit dans la suite des consultations des Rendez-vous de l'énergie que le CRECQ a menées avec succès il y a plus d'un an avec l'appui et la participation active d'acteurs socioéconomiques de la région, et qui ont culminé l'automne dernier avec le premier Forum québécois sur l'énergie. Les intervenants régionaux ayant participé à ces consultations ont clairement affirmé qu'ils souhaitaient l'élaboration d'un plan d'action visant la réduction de notre dépendance au pétrole. Notre région doit donc dès maintenant positionner son développement en tenant compte de ces enjeux incontournables : production d'énergie renouvelable, substitution énergétique, efficacité énergétique, aménagement du territoire, électrification des transports, etc.

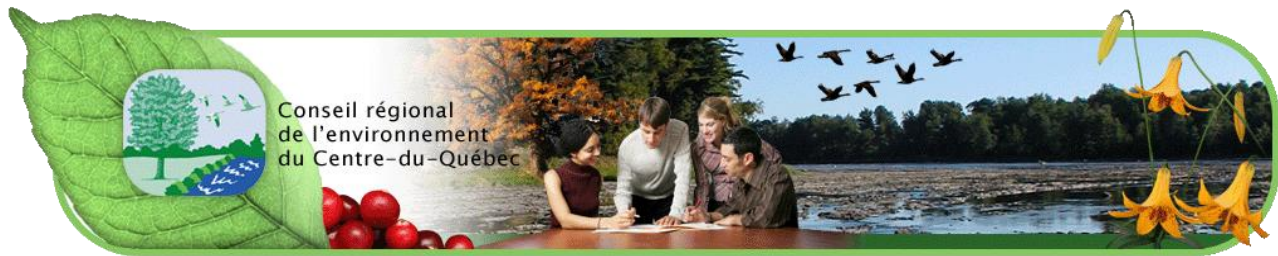
Pour de plus amples informations sur la campagne communiquer avec eric.perreault@crecq.qc.ca

7. Au boulot sans ma voiture!

La campagne de sensibilisation et de mobilisation régionale Au boulot sans ma voiture vient de se terminer et près de 300 travailleurs et travailleuses du Centre-du-Québec ont relevé le défi de se rendre au travail autrement que seuls au volant de leur voiture à au moins dix (10) reprises, entre le 5 juin et le 22 septembre 2012. Ces personnes ont donc choisi de covoiturer, marcher, pédaler, utiliser le transport en commun ou faire du télétravail, et ont ainsi permis d'éviter le rejet de plus de six (6) tonnes de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, soit l'équivalent de 30 voitures moyennes qui roulent 1 000 km chacune.

Pour consulter le communiqué de presse, [cliquez ici](#)

Cette campagne de mobilisation aura également permis, entre autres, de rencontrer dix employeurs de la région pour les sensibiliser aux solutions alternatives en mobilité durable qu'ils peuvent mettre en place



pour leurs employés, de mettre sur pied une table locale de concertation en mobilité durable, et de réaliser une analyse du potentiel de développement de la mobilité durable au Centre-du-Québec.

Pour de plus amples informations, communiquez avec eric.perreault@crecq.qc.ca.

GAÏAPRESSE
••• L'ENVIRONNEMENT AU QUOTIDIEN

Si vous avez des nouvelles que vous aimeriez faire publier dans la prochaine parution, vous pouvez les envoyer dès maintenant à communication@crecq.qc.ca

Prochaine parution: janvier 2013

Environnementalement vôtre, l'équipe du CRECQ

Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec • www.crecq.qc.ca • 819 475-1048